



Le Maire de Libercourt s'attaque à la CGT Et veut licencier Vincent DELVALLE Salarié de la Mission Locale Hénin-Carvin

Le Maire de Libercourt n'est pas au-dessus des lois !

Le Maire de Libercourt est également président de la Mission Locale d'Hénin-Carvin. Il a décidé de licencier Vincent DELVALLE, conseiller à la Mission Locale depuis 2006, actuellement sur le site de Rouvroy. Vincent DELVALLE, est syndiqué CGT, Responsable du syndicat CGT Missions Locales des Hauts de France, et Négociateur CGT au sein de la Branche des Missions Locales.

Le Maire de Libercourt piétine notre Constitution dont le Préambule affirme que « *Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.* »

Être syndiqué à la CGT voilà le véritable motif pour le Maire de Libercourt !

La Mission Locale Hénin-Carvin

La Mission Locale d'Hénin-Carvin accompagne les jeunes 16/25 ans des 14 communes de l'Agglomération Hénin-Carvin. Cela représente près de 5 000 jeunes suivis dans le cadre de leur recherche d'emploi, de formation et d'un accompagnement dit global qui prend en compte la totalité de leur situation (Santé, Logement, Loisirs, etc...).

Ce que Vincent vit depuis 2010

- Vincent a demandé la mise en place des élections de Délégués du Personnel (DP) en 2008 (personne n'osait se présenter face à la Direction).
- Vincent a été élu DP et désigné Délégué Syndical CGT de 2010 à 2013. Durant son mandat, les réunions de DP mensuelles se résumaient à des cris, hurlements, agressions verbales du Directeur et du Président, menaces de licenciements à son encontre (déjà !).
- Vincent n'a pas été reçu en entretien professionnel pendant 10 ans (entretien annuel pourtant obligatoire) : aucune évolution professionnelle.
- Lettre d'observation en 2015 : comportement « quasi agressif ».
- Avertissement en juin 2018 : « dénigrement de la Direction ».
- Mise à pied en juillet 2020 « insuffisance professionnelle » : Vincent ne fait pas ses chiffres. Oui car Vincent est devenu soudainement mauvais au travail. Plus il milite à la CGT, plus il est mauvais.
- Vincent est au placard : dans un bureau sans fenêtre et la plupart du temps seul pour recevoir le public, quid de sa sécurité et de son intégrité physique ?

Avec la CGT, Vincent a saisi le Conseil des Prud'hommes pour faire reconnaître la discrimination Syndicale. L'audience prévue le 8 novembre a été ajournée à la demande de l'employeur. Même pas besoin d'attendre la décision du Tribunal pour licencier !

La Mission Locale utilise des fonds publics destinés aux jeunes pour payer leurs avocats. Vincent, lui, n'utilise pas les fonds publics pour se défendre ... et risque de se rendre prochainement au Secours Populaire pour remplir son frigo.

Non au licenciement abusif de Vincent DELVALLE !